



Province de Québec
MRC NOUVELLE-BEAUCE
Municipalité de Frampton

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MÉLANIE PARENT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL À HUIS CLOS

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Frampton qui sera tenue lundi le 6 avril à 20h, le conseil municipal siégera à huis clos. Le public ne sera pas admis au cours de cette séance. La population est invitée à poser leurs questions par courriel à l'adresse suivante : administration@frampton.ca ou par téléphone au 418-479-5363.

Cette mesure sera effective jusqu'à ce qu'une directive ministérielle prévoie un retour à la normale des séances publiques.

Donné à Frampton ce sixième jour du mois d'avril 2020.

Mélanie Parent
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélanie Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Frampton, résidant à Saint-Elzéar, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le sixième jour du mois d'avril 2020, entre 8h00 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce sixième jour du mois d'avril 2020.
